



## L'argent à l'École

### Introduction

Dans le cadre d'un projet « Mon ESS à l'École » au sein de l'établissement scolaire, des élèves créent une structure de l'ESS – coopérative, association, etc. en adoptant ses principes, ses valeurs et sa démarche.

Dans le cadre du montage de ce projet, dont les membres du groupe sont pleinement ACTEURS, peuvent se poser des questions liées à la gestion budgétaire : *comment gérer de l'argent quand on n'a pas de compte ? comment se familiariser avec la gestion budgétaire ? qu'est-ce qu'une recherche de financements ?*



mon **E**ntreprise **S**ociale et **S**olidaire à l'École

Cette fiche a pour objectif de répondre aux principales interrogations liées à l'argent que peut éventuellement nécessiter et/ou générer un projet « Mon ESS à l'École ». (Beaucoup de projets n'impliquent pas cette gestion des finances.)

### Comment gérer de l'argent quand on n'a pas de compte ?

Plusieurs possibilités peuvent être explorées :

- **ouvrir une ligne budgétaire dédiée au projet**, par le/la gestionnaire de l'établissement,
- **utiliser une association préexistante** comme la Maison des lycéens (MDL), le Foyer socio-éducatif (FSE) ou autres associations de l'établissement,
- **créer une Junior Association** (dispositif plus souple pour les jeunes de 12 à 18 ans, 2 minimum, pour lequel vous pouvez vous faire accompagner par le [Réseau National des Junior Associations \(RNJA\)](#) : contactez le référent local de votre projet « Mon ESS à l'École » pour être orienté vers les interlocuteurs locaux portant le dispositif),
- **mobiliser la coopérative scolaire** en vous appuyant sur l'[Office Central de la Coopération à l'École \(OCCE\)](#), qui vous accompagnera dans sa création et son animation, et vous permettra d'associer un compte bancaire au projet, si nécessaire,
- **créer une association Loi 1901**, à partir de 16 ans (sauf Alsace Moselle).

### Comment aborder la gestion budgétaire avec les élèves ?

Afin d'aborder ces questions budgétaires, des interventions en classe sont possibles sur la gestion et la finance :

- **L'association [Finances & Pédagogie](#)** intervient en milieu scolaire grâce à des jeux d'éducation financière.

### Comment financer les projets ?

**La Trousse à projets** : plateforme de financement participatif de l'Éducation nationale

→ [Document de présentation pour les enseignants](#)

**Appels à projets de fondations** ([Fonds MAIF pour l'éducation](#), ...)

**Autres financements** (subventions de l'établissement, la ville, le conseil départemental, le conseil régional, le fonds d'innovation pédagogique ...)



### Donner des clés de gestion budgétaire et financière à vos élèves

- **Les interventions de la MACIF** autour du [jeu Dilemme® Éducation](#), conçu par la Fondation Crésus pour sensibiliser à l'éducation budgétaire et financière : une occasion ludique de faire le plein de conseils pour bien gérer son budget personnel !
  - ➔ Découvrez aussi [Dilemme Éducation Online](#) et [Dilemme Junior](#) (ateliers pédagogiques s'adressant à un public d'école primaire dans le cadre d'activités scolaires et/ou périscolaires).
- **L'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe »**, pilotée par la Fédération bancaire française (FBF) : un atelier ludo-pédagogique qui sensibilise les élèves de CM1-CM2 aux notions de budget, moyens de paiement, épargne et sécurité.

### Autres ressources

#### Ressources de l'[Office Central de la Coopération à l'École \(OCCE\)](#)

- [L'argent à l'école : le cadre légal](#) (précautions indispensables, responsabilités des enseignants et du directeur, ...)
- [Les subventions](#)



#### Ressource de l'[Académie de Nancy-Metz](#) : [Dossier « l'argent à l'école »](#), Composé, entre autres, des fiches suivantes :

- Fiche n°6 – Associations et gestion dans le premier degré
- Fiche n°7 – Les coopératives scolaires du premier degré
- Fiche n°9 – Fêtes, quêtes et collectes dans le premier degré



#### Ressource de l'[Autonome de Solidarité Laïque \(ASL\)](#) : [Dossier « La gestion de l'argent par les associations scolaires »](#)

- [Gestion de l'argent par les associations dans le 1er degré](#)
- [Gestion de l'argent par les associations dans le 2nd degré](#)

